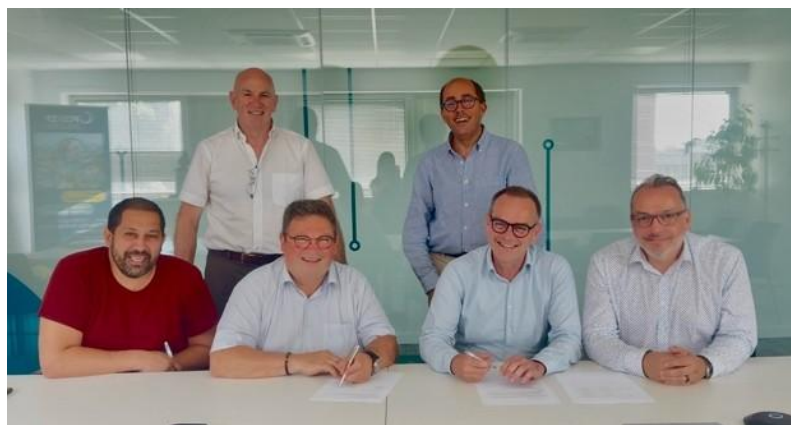


Lille, le 19 juin 2026

Communiqué de presse

Unir les financements et les expertises pour construire davantage de reconversions sécurisées

Transitions Pro Hauts-de-France et la Commission Paritaire Régionale de l'OPCO des Entreprises de Proximité (Opco EP) ont signé une nouvelle convention de partenariat destinée à amplifier les parcours de reconversion professionnelle des salariés de la région. Cette signature réunit les présidents et vice-présidents des deux instances paritaires : **Hervé Le Breton** et **Christophe Courquin** pour Transitions Pro Hauts-de-France, ainsi que **Moussa Labachi** et **Philippe Guilbert** pour la CPR de l'Opco EP.



Cette convention illustre une conviction commune : **face aux mutations économiques, aux tensions de recrutement et aux évolutions des métiers, la coopération entre acteurs de l'emploi, de la formation et des branches professionnelles est la clé pour construire davantage de reconversions réussies et sécurisées.**

Une ambition partagée : permettre à chacun de changer de métier dans les meilleures conditions

Grâce à ce partenariat, les salariés des entreprises relevant du champ de l'Opco EP peuvent bénéficier d'un accompagnement renforcé et d'un cofinancement de leur projet de transition professionnelle.

Les résultats obtenus en 2025 démontrent la pertinence de cette démarche collective :

- 61 dossiers présentés par Transitions Pro Hauts-de-France ;
- 17 dossiers reconnus éligibles par l'Opco EP ;
- 14 parcours effectivement cofinancés ;
- Une prise en charge pouvant atteindre 50 % du coût de formation pour certains publics prioritaires, notamment les salariés de plus de 45 ans, les personnes en situation de handicap et les femmes.



Au-delà des chiffres, ce sont autant de parcours professionnels transformés et de compétences nouvelles mises au service des entreprises et des territoires.

Des reconversions vers des métiers porteurs

Les projets soutenus concernent des métiers en tension ou porteurs d'avenir : maintenance industrielle, systèmes et réseaux, gestion de paie, comptabilité, métiers du froid, fleuristerie, petite enfance ou encore métiers de bouche. Ils témoignent de la capacité des salariés à se projeter vers de nouveaux horizons professionnels lorsque les conditions de réussite sont réunies.

Construire ensemble davantage de parcours en 2026

Forts de ces premiers résultats, les partenaires souhaitent poursuivre et amplifier leur action. À ce jour, plusieurs nouveaux parcours sont déjà identifiés pour l'année en cours, confirmant la dynamique engagée.

Pour les signataires, cette convention traduit une volonté commune : **faire de la reconversion professionnelle un levier concret de sécurisation des parcours, de fidélisation des compétences et de réponse aux besoins de recrutement des entreprises de proximité.**

« La réussite des transitions professionnelles repose sur la mobilisation collective des partenaires sociaux, des entreprises et des acteurs de l'accompagnement. Ensemble, nous créons les conditions permettant à davantage de salariés de concrétiser leur projet professionnel dans un cadre sécurisé et durable. »

Par cette signature, Transitions Pro Hauts-de-France et l'Opco EP réaffirment leur engagement au service des salariés, des entreprises et de l'attractivité économique des Hauts-de-France.

À propos de Transitions Pro Hauts-de-France

Association paritaire pilotée par les organisations syndicales de salariés et d'employeurs, Transitions Pro Hauts-de-France est l'acteur régional de référence pour la sécurisation des parcours professionnels. Elle accompagne les salariés dans leurs projets de reconversion, finance les transitions professionnelles et soutient les entreprises confrontées aux mutations économiques, démographiques, numériques et environnementales. Chaque année, elle mobilise près de 40 millions d'euros au service des compétences et des parcours professionnels des habitants des Hauts-de-France.

En savoir plus : www.transitionspro-hdf.fr

Contact presse Transitions Pro Hauts-de-France

Vanessa VASSAZ – Attachée de presse
06 62 07 53 34 – vanessa@3zcommunication.fr

À propos de l'Opco des Entreprises de Proximité (Opco EP)

L'Opco des Entreprises de Proximité (Opco EP) est l'opérateur de compétences créé par la CPME, l'U2P et les organisations syndicales de salariés CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT et CGT-FO. Il accompagne 54 branches professionnelles représentant 434 000 entreprises et 2,4 millions de salariés dans le développement des compétences, l'alternance et l'anticipation des mutations économiques. Grâce à son réseau de 95 implantations sur l'ensemble du territoire, l'Opco EP soutient les entreprises de proximité dans l'analyse, le financement et la mise en œuvre de leurs projets de formation et d'évolution des compétences.

En savoir plus : <https://www.opcoep.fr/>